

<http://www.afpen.fr/9e-Forum-international-des-ONG-en.html>



9è Forum international des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO

- Vie internationale - UNESCO - ONG - UNESCO -



Date de mise en ligne : jeudi 21 juin 2018

Copyright © AFPEN - Association Française des Psychologues de
l'Éducation Nationale - Tous droits réservés

Le 9^e Forum international des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO se tiendra à Tunis (Tunisie) les 26 et 27 septembre 2018, sur le thème « Un autre regard sur les migrations humaines ».

Accueilli par l'Institut arabe des droits de l'homme de Tunis (IADH), le Forum débattrà des enjeux des migrations pour la paix et le développement durable, et fait partie des événements célébrant le 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 2018, à laquelle l'UNESCO est associée.

L'ISPA et donc l'AFPEN a participé à son élaboration au côté des autres ONG en étant présents dans les différents groupes de travaux en amont sur les problématiques liées à la migration humaine (pays de départ, pays de transit et pays d'arrivée). Un comité d'organisation restreint s'est constitué. Jean-Claude Guillemard s'est proposé au nom de l'ISPA.

Notre présence en tant que psychologues a pu donner une dimension plus spécifique lors des échanges avec les autres ONG, à cette réflexion par l'apport de la dimension psychique. En effet, si l'état de santé des migrants préoccupe, leur souffrance morale n'est pas nouvelle et vient de faire l'objet d'une étude menée sur dix ans par le Comité pour la santé des exilés (COMEDE).

De quoi expliquer une prévalence des troubles graves, comme l'explique ce comité, qui s'élève à 16,6 % et touche majoritairement les femmes, plus exposées aux violences. Il s'agit principalement de syndromes psychotraumatiques, de traumatismes complexes, de tableaux dépressifs amplifiés par la détresse sociale à l'arrivée sur le territoire français. Sans parler des pathologies moins aiguës, du mal-être plus discret mais qui empêche aussi de se reconstruire. Ce rapport conclut sur la nécessité de mieux prendre en compte les questions de santé mentale des exilés, en intégrant les besoins spécifiques dans un parcours de soins stabilisé. Une plainte de nature diverse, des symptômes physiques et psychiques repérés par des travailleurs sociaux ou des médecins généralistes, et la personne en situation d'exil peut être amenée à consulter un centre comme le COMEDE. La prise en charge est alors pluridisciplinaire. La présence de médiateurs culturels et d'interprètes y est primordiale.

De plus en plus de centres d'accueil se situent hors de l'Ile-de-France, où les structures de santé mentale sont éloignées et ne sont pas toujours habituées à accueillir ce public. Une demande de nature sociale, pour l'amélioration des conditions de vie en France, ne doit pas masquer une détresse psychique grave qui n'est pas forcément mise en avant par le plaignant.

On voit comme, le suivi thérapeutique des réfugiés est ainsi en perpétuelle évolution. En espérant que les financements suivront pour doter les structures de ces professionnels, à proximité des centres d'hébergement dans toute la France.

L'AFPEN continue de participer activement, aux réunions des ONG auprès de l'UNESCO comme membre de l'ISPA et dans le groupe de pilotage organisant le Forum Education/ Jeunes migrants :

[-] Odile Vetter, administratrice, assure la liaison pour l'AFPEN auprès du comité UNESCO de l'ISPA.